

MAIRIE DE CHATENOY 77167

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 19 NOVEMBRE 2012

20h00

Avant d'ouvrir la séance Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer 1 point à l'ordre du jour :

**Répartition de l'indemnité versée à l'occasion du recensement de la population 2013*

et propose de le reporter à une prochaine réunion.

A l'unanimité, les membres présents acceptent la modification apportée à l'ordre du jour.

1°) Approbation du PV de la séance du 12 SEPTEMBRE 2012

Le PV de la séance du 12 septembre est approuvé et signé par tous les membres présents.

2°) Indemnité de Conseil au Receveur Municipal

Comme chaque année il convient de verser l'indemnité de Conseil au Receveur Municipal.

Après en avoir délibéré et conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 et du décret n°82-979 du 19 novembre 1982, le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité de 176.53 € pour l'année 2012.

3°) Décisions Modificatives

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que conformément à la délibération n°DE_018 il convient, suite aux transferts de charges, de verser à la CC du Pays de Nemours la somme de 2262,20 €. Il expose également que suite à la création du site internet il convient de payer certains droits.

Afin de pouvoir procéder à ces paiements il convient de modifier le budget comme suit :

Désignation des articles		Recettes	Dépenses
Num / Chap. Glob.	Libellé		
205-00	Concessions et droits similaires, b	0.00	300.00
2184-000	Mobilier	0.00	- 300.00
60632 / 011	Fournitures de petit équip.	0.00	-2 262.20
73921 / 014	Attributions de compensation	0.00	2 262.20
TOTAL		0.00	0.00

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

4°) Convention de financement de l'Ecole Sainte Marie

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de l'école Sainte Marie concernant le financement, par les communes de résidence des élèves, des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de rejeter cette demande au motif que la commune adhère à un RPI permettant l'accueil, la restauration et la garde des enfants résidants sur la commune.

Informations diverses

- Plusieurs réunions ont eu lieu avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français afin de mettre en place un atlas communal. La commune est en attente du document définitif.
- Lors de la dernière réunion du S.I.E.R. du Sud Ouest Seine et Marnais, le projet d'enfouissement des réseaux de Châtenoy a été inscrit.
- Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 8 janvier 2013 sur le projet de périmètre et les compétences d'un futur syndicat d'électrification départemental. Monsieur le Maire propose de reporter cette décision à la prochaine réunion afin que les conseillers municipaux puissent prendre connaissance du projet de statuts.
- Le Comité des fêtes de Châtenoy organise un Loto dans la salle communale le dimanche 2 décembre 2012.
- La randonnée nocturne organisée par E.V.A. aura lieu le 15 décembre 2012 au départ de Châtenoy et compte à ce jour environ 400 inscrits.
 - Monsieur le Maire et les délégués communautaire portent à la connaissance du Conseil Municipal les résultats de l'étude concernant le tourisme au sein de la CC du Pays de Nemours et les éventuels projets qui sont envisagés.
 - Une manifestation est organisée le mardi 20 novembre à 8h30 devant les portes de l'usine PREVENT GLASS à Bagneaux sur loing afin d'empêcher la vente aux enchères des machines.
 - Le site internet de la commune est en ligne : www.chatenoy.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Sous la présidence de Denis Celadon, Maire

Etaient présents :

Mmes Evelyne Beauvais, Pannese Magalie,
Mrs MONSALLIE Richard – MORVAN Eric

Absent excusé :

Mmes Laurence PICOT (pouvoir à Evelyne BEAUVAIS) et Murielle TELLIER (pouvoir à Richard MONSALLIE)

Absent :

Mr MOREIRA DA COSTA Victor

Secrétaire de Séance :

Mme Pannese Magalie

Châtenoy, le 21 novembre 2012

**Le Maire,
Denis CELADON**

